



L'essentiel

Avec Eko Pro du Crédit Agricole, bénéficiez d'un compte pro, d'une carte et d'une agence pour 6€ par mois !

Un compte bancaire professionnel dédié à votre activité

Un compte bancaire professionnel permettant de réaliser toutes vos opérations

Le choix de votre agence bancaire et, quand vous le souhaitez, **un conseiller à votre écoute** pour répondre à vos questions sur la gestion de votre compte mais également sur tous vos projets professionnels et privés

L'accès à l'ensemble des autres produits et services du Crédit Agricole dédiés aux professionnels (voir conditions avec votre conseiller)

La gestion clé en main de vos dépenses professionnelles

Une carte bancaire Mastercard Pro dédiée à vos dépenses professionnelles

Les retraits dans les distributeurs Crédit Agricole. Plafond de paiements : 1500€ par mois / Plafond de retraits : 300€ sur 7 jours glissants

L'application Ma Banque pour suivre vos comptes au quotidien et vous aider dans la gestion de votre budget

Pas de découvert autorisé inclus dans l'offre

Tous les services des agences Crédit Agricole et bien d'autres encore

Les **remises de chèques et d'espèces** dans les agences ou distributeurs du Crédit Agricole

La mise à disposition d'un chéquier sur demande

ALLO PRO : Des renseignements et informations dédiés aux professionnels dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux et comptables

Bon à savoir

L'accès à EKO PRO est réservé aux professionnels exerçant sous le statut d'Entrepreneur Individuel ou micro-entrepreneur (Personnes Physiques)

EKO PRO est une offre sans engagement : elle peut être résiliée à tout moment. La résiliation de l'offre entraîne la résiliation de la carte bancaire associée.

Votre offre EKO PRO inclut un forfait de commission de mouvement, calculé sur les mouvements portés au débit du compte, de 10 000 EUR comptabilisés trimestriellement. Au-delà de ce forfait, une facturation proportionnelle de 0,10% sur les mouvements portés au débit du compte sera appliquée et débitée le mois suivant.

L'offre Eko Pro est une offre groupée de services réservée aux personnes agissant pour les besoins de leur activité professionnelle, soumise à conditions et à tarification selon le barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque de la Caisse régionale en vigueur. La cotisation indiquée dans le présent courriel est susceptible d'évolution conformément à ce même barème tarifaire en vigueur. L'ouverture définitive de votre compte ainsi que l'octroi des moyens de paiement sont réalisés sous réserve d'acceptation de votre dossier. Les produits et services qui composent l'offre Eko Pro peuvent être souscrits séparément : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les conditions et tarifs applicables. Lorsque votre demande de souscription à l'offre Eko Pro est réalisée à distance, vous disposez conformément aux dispositions du code monétaire et financier, d'un délai de 14 jours calendaires pour vous rétracter sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.